

COMITÉ SYNDICAL

Séance du lundi 12 octobre 2020

Délibération 2020_10_23

Objet : Aide financière de la Région des Pays de la Loire 2021

Le douze octobre deux mille vingt, à dix heures, dans les locaux de la mairie d'Orvault, s'est réuni le comité syndical du SYLOA, dûment convoqué par courrier en date du trente septembre deux mille vingt, signé par le Président du SYLOA.

Étaient présents : 16 (28 voix)

Joseph DAVID (2 voix), Éric PROVOST (3 voix), Jean-Pierre BRU (1 voix), Philippe JOUNY (1 voix), Jean-Yves HENRY (2 voix), Roger GUYON (1 voix), Jean-Marc MÉNARD (1 voix), Freddy HERVOCHON (3 voix), Christophe DOUGÉ (1 voix), Jean-Sébastien GUITTON (4 voix), Jean-Claude LEMASSON (4 voix), Marc LEBOULENGER (1 voix), Claude CAUDAL (1 voix), Luc NORMAND (1 voix), Jean-Marc JOUNIER (1 voix), Saïd EL MAMOUNI (1 voix).

Absents représentés : 6 (10 voix)

Daniel GUILLÉ (1 voix) donne pouvoir à Roger GUYON, Sylvie GAUTREAU (1 voix) donne pouvoir à Claude CAUDAL, Rémy ORHON (3 voix) donne pouvoir à Jean-Claude LEMASSON, Claire TRAMIER (3 voix) donne pouvoir à Freddy HERVOCHON, Yannick BENOIST (1 voix) donne pouvoir à Christophe DOUGÉ, Jean CHARRIER (1 voix) donne pouvoir à Jean-Sébastien GUITTON.

Assistaient également : 8

Caroline ROHART, Denis GUILBERT, Maud DANET, Marie MERCIÉCA, Roxane FOURRIER, Élise COLLEAU, Justine VAILLANT, Virginie RICORDEL.

Nombre de votants : 16 (dont 6 pouvoirs) pour un total de 38 voix.

Secrétaire de séance : Philippe JOUNY

EXPOSÉ DES MOTIFS

L'animation du SAGE Estuaire de la Loire est une opération éligible aux aides financières de la Région des Pays de la Loire pour une dotation forfaitaire de 8 000 €.

*Après en avoir délibéré,
le comité syndical, à l'unanimité,*

- **Décide de solliciter la subvention pour l'animation du SAGE Estuaire de la Loire 2021.**
- **Autorise le Président à signer tous les actes et documents afférents aux demandes de subvention.**

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

044-200055127-20201012-2020_10_23-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 14/10/2020



Fait à Nantes, le 12 octobre 2020

Le Président,
Jean-Sébastien GUITTON